



Conception urbaine et paysagère et coordination de la ZAC « LE CLOS FAYEL » à CANLY (60)



DIAGNOSTIC ET DÉTERMINATION DES ENJEUX Avril 2021



Maitre d'ouvrage
O.P.A.C. de l'Oise
9 avenue du Beauvaisis - B.P. 80616
60016 BEAUVAIS CEDEX

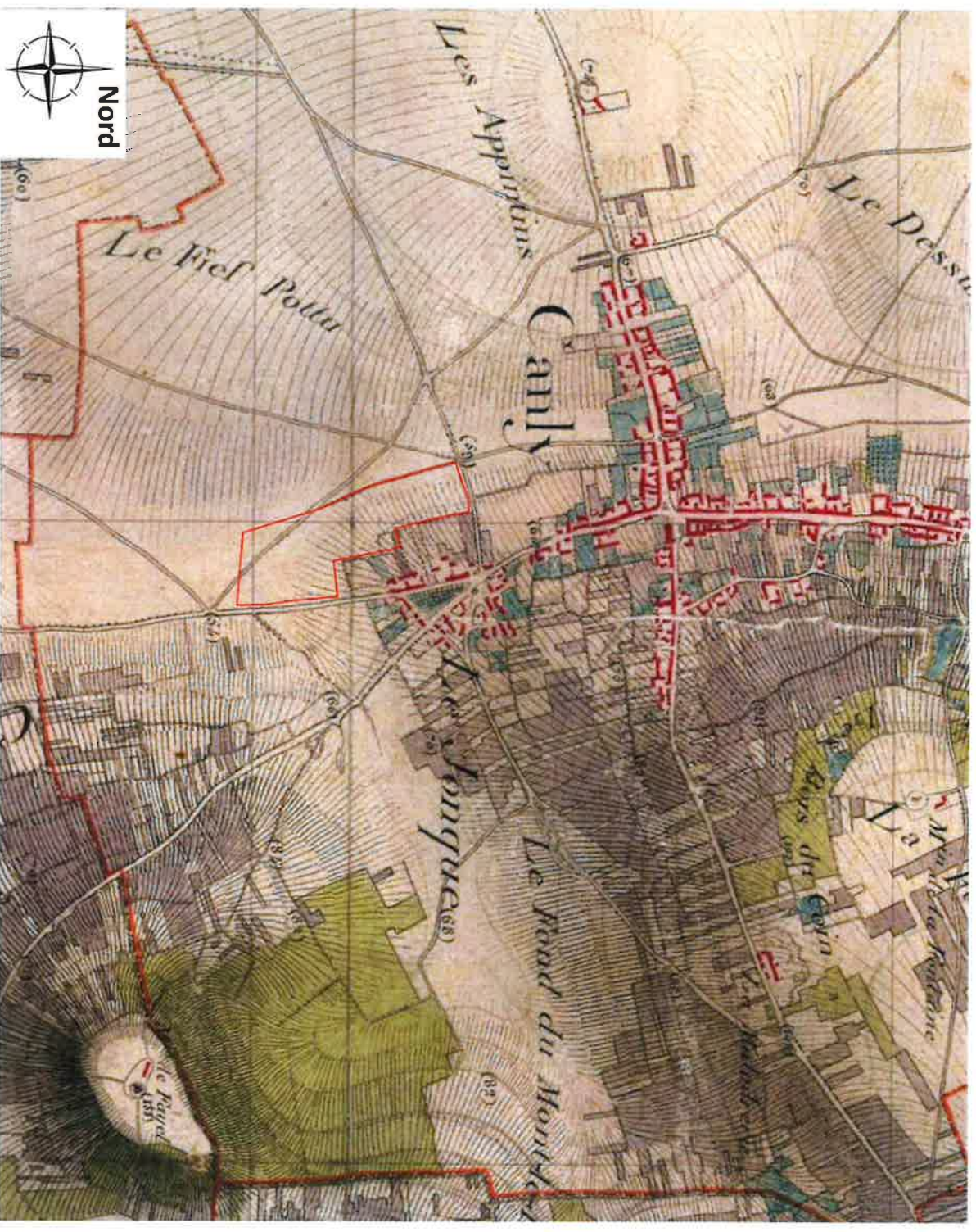


Assistance à Maîtrise d'Ouvrage Architecte
GP ARCHITECTES
873, Boulevard de la Riollette
60520 LA CHAPELLE EN SERVAL



Assistance à Maîtrise d'Ouvrage Paysage
ARPEMPS PAYSAGES
3, ruelle des Écoliers
95320 SAINT-LEU-LA-FORÊT

CONTEXTE PAYSAGER DE LA ZAC « LE CLOS FAYEL » À CANLY (60)



Carte d'État Major des environs de Paris de 1818-1824

CONTEXTE PAYSAGER DE LA ZAC « LE CLOS FAYEL » À CANILY (60)



Carte topographique IGN de 1950 avant construction de l'autoroute A1

CONTEXTE PAYSAGER DE LA ZAC « LE CLOS FAYEL » À CANILY (60)



Marquer l'entrée sud du village sur la rue du Jeu d'Arc, RD26

> Ménager un espace de transition entre l'espace urbain et l'espace agricole en limite sud de la ZAC.

Notes : cette limite se doit d'être valorisante / Espace de transition planté, d'échelle humaine de type verger / Emprise publique ou privées avec obligations réglementaires ? / Accompagne une circulation douce ou pas ? / Un axe de ruissèlement ou pas ?



CONTEXTE PAYSAGER DE LA ZAC « LE CLOS FAYEL » À CANLY (60)

En limite de l'espace urbain et en contact avec le grand paysage

- > S'intégrer harmonieusement dans l'espace agricole et dessiner une entrée du village



VUE VERS LE SUD



CONTEXTE PAYSAGER DE LA ZAC « LE CLOS FAYEL » À CANLY (60)

Le long d'un axe de ruissèlement des eaux pluviales matérialisé par un fossé

> Proposer une gestion des eaux pluviales à ciel ouvert et orienter le ruissèlement vers le fossé en fond de vallon.

Notes : fossé longitudinal de ruissèlement des eaux pluviales dans le fond de vallon qui marque la limite ouest du terrain d'assiette / Fossé transversal d'écoulement des eaux pluviales qui joint le pied du talus de l'autoroute au fossé du fond de vallon.



VUE VERS LE SUD



VUE VERS L'OUEST



VUE VERS LE NORD

CONTEXTE PAYSAGER DE LA ZAC « LE CLOS FAYEL » À CANILY (60)

Accessible facilement aux véhicules seulement depuis la rue du Jeu d'Arc, RD26

> Faire un seul accès véhicules depuis la rue du Jeu d'Arc, RD26 et ménager un retour en bout de terrain sur la ruelle de Pont Sainte-Maxence.

Notes : l'accès depuis la rue du Jeu d'Arc, RD26, semble la seule possibilité « raisonnable » d'entrée/sortie des véhicules car l'autre voie d'accès au terrain, la ruelle de Pont Sainte-Maxence, est très étroite, bordée d'habitations à l'alignement sur rue et peu favorable à un accroissement de trafic.

Séparé de la rue du Jeu d'Arc, RD26, par un talus surmonté d'une haie taillée

> Rattacher la ZAC au village tant d'un point de vue fonctionnel qui doit tenir compte des circulations douces que d'un point de vue de son identification au niveau du traitement de son entrée qui doit faciliter le repérage.

Notes : la route D26 s'est insérée en léger creux et interrompt le relief formé à la jonction des deux vallons. Le talus qui sépare la rue du Jeu d'Arc, RD26, du terrain d'emprise de la ZAC doit vraisemblablement correspondre aux déblais/remblais qui ont été nécessaires pour créer la route.



Ruelle de Pont Sainte-Maxence, vue vers l'ouest



Rue du Jeu d'Arc, RD26, vue vers le sud



Rue du Jeu d'Arc, RD26, bordée d'un talus surmonté d'une haie



Ruelle de Pont Sainte-Maxence étroite

CONTEXTE PAYSAGER DE LA ZAC « LE CLOS FAYEL » À CANILY (60)

Belle vue vers le sud sur le paysage agricole vallonné et arboré

> Orienter autant que possible les perspectives et les vues depuis les espaces publics vers le sud plutôt que vers l'ouest.



VUE VERS LE SUD



VUE VERS LE SUD

CONTEXTE PAYSAGER DE LA ZAC « LE CLOS FAYEL » À CANLY (60)

VUE VERS L'OUEST



VUE VERS L'OUEST



Vue vers l'ouest depuis la rue de Pont Sainte-Maxence (de loin et zoom) : autoroute A1 en surplomb par rapport au terrain d'assiette / Forte circulation de poids lourds / Bande arborée le long du talus de l'autoroute qui constitue un filtre visuel /

A proximité de l'autoroute A1 qui domine le site à l'ouest

> Créer des filtres végétaux pour atténuer l'impact visuel de la forte circulation dont un grand nombre de poids lourds.

Notes : il est souhaitable d'orienter autant que possible les perspectives et les vues depuis les espaces publics vers le sud plutôt que vers l'ouest. La présence d'une ligne à haute tension avec des pylônes électriques monumentaux accompagne

CONTEXTE PAYSAGER DE LA ZAC « LE CLOS FAYEL » À CANILY (60)

VUE LIMITE NORD



Une limite Est sensible le long des jardins des fonds de parcelles mitoyennes

> Proposer un traitement végétal en limite Est des parcelles de la ZAC

VUE LIMITE EST



Parcelles en limite Est dans la partie nord de l'emprise. Des fonds de parcelles en jardin en haut de pente au-dessus du terrain.

VUE LIMITE EST



Parcelles en limite Est dans la partie nord de l'emprise. Qualité paysagère inégale des fonds de parcelles

CONTEXTE PAYSAGER DE LA ZAC « LE CLOS FAYEL » À CANLÿ (60)

Bordé sur la limite nord par les hangars et les installations d'un secteur d'activité

> Créer une transition paysagère entre le futur secteur d'habitat et le secteur d'activité avec l'objectif d'harmoniser les rapports d'échelle entre les différents gabarits des constructions liés à leur usage spécifique



VUE VERS LE NORD

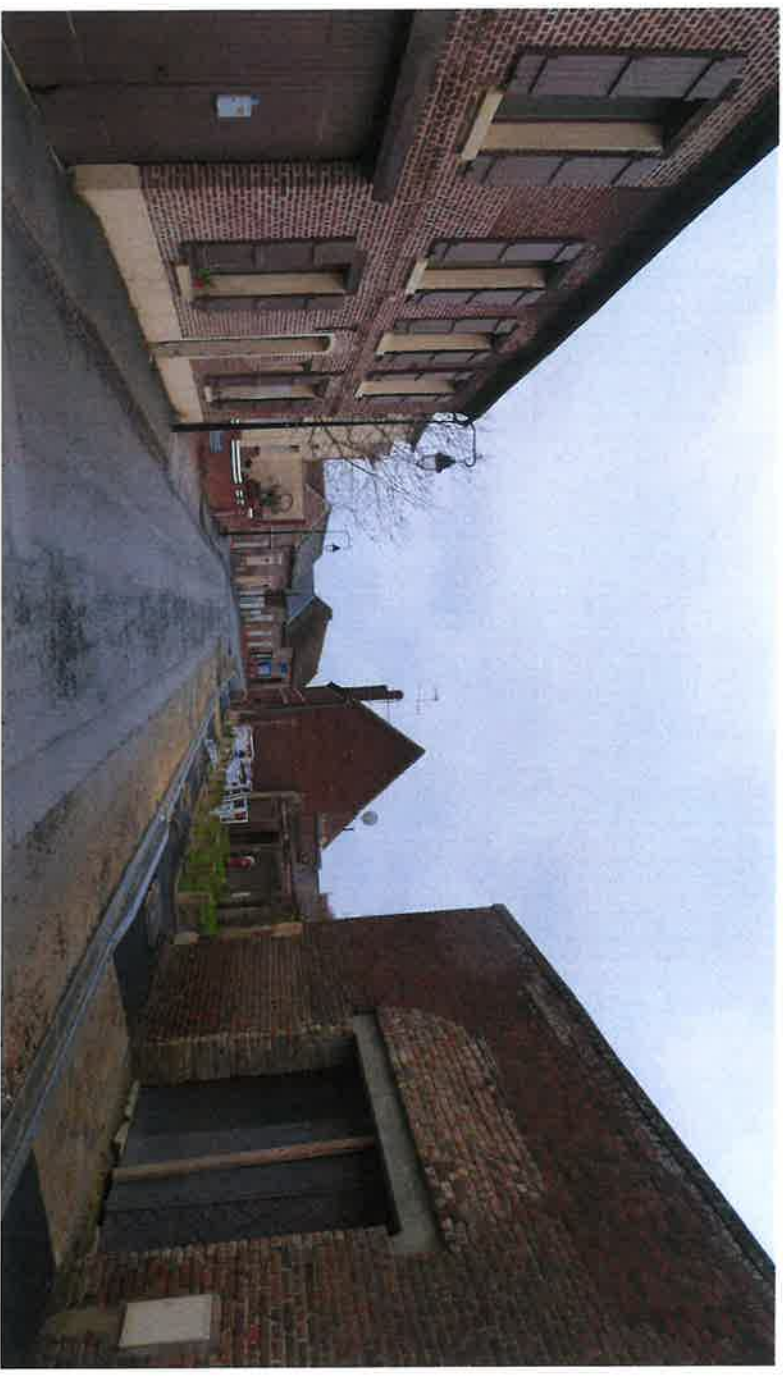


VUE VERS LE NORD

CONTEXTE PAYSAGER DE LA ZAC « LE CLOS FAYEL » À CANILY (60)

Rues du village légèrement courbes avec des effets de perspectives intéressants

> travailler un plan masse en intégrant des sinuosités offrant une variation des perspectives et un rappel des ambiances paysagères du village.



AVENUE DE L'OUIL SAINT-ÉVREUX

CONTEXTE PAYSAGER DE LA ZAC « LE CLOS FAYEL » À CANILY (60)

De nombreuses constructions en briques

- > Privilégier la brique dans les aménagements

Place du Jeu d'Arc triangulaire et identitaire

- > créer une placette paysagère qui prend la forme d'un espace de convivialité proposant des activités ludiques et de détente

Présence de sente piétonne dans le village de Canly

- > Proposer des itinéraires piétons alternatifs publics entre les parcelles privées



CONTEXTE PAYSAGER DE LA ZAC « LE CLOS FAYEL » À CANLILY (60)

Présence de bosquets d'arbres et d'arbustes le long du fossé de ruissellement des eaux pluviales en fond de vallon

> Proposer des structures végétales qui ponctuent le fond de vallon et constituent un filtre visuel entre le terrain d'assiette de la ZAC et l'autoroute A1

Présence d'arbres en isolé

> Structurer l'espace avec des arbres identitaires favorisant le repérage et l'orientation



Arbre en isolé qui marque une intersection de plusieurs voies



De nombreux arbres taillés sur la commune



Arbre en isolé sur parcelle voisine

Bosquet le long du fossé de ruissellement des eaux pluviales en fond de vallon

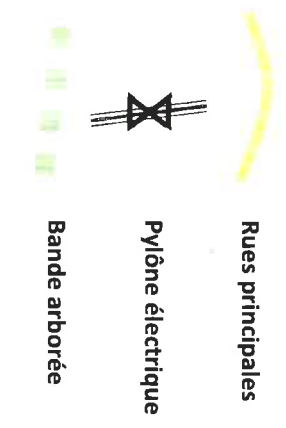
Bande arborée sur les talus de part et d'autre de l'ancienne voie ferrée



Bosquet d'arbres et d'arbustes le long du fossé de ruissellement des eaux pluviales en fond de vallon

Des jardins en limite Est du terrain d'assiette de la ZAC

CONTEXTE PAYSAGER DE LA ZAC « LE CLOS FAYEL » À CANILY (60)



CONTEXTE PAYSAGER DE LA ZAC « LE CLOS FAYEL » À CANILY (60)

L'emprise de la ZAC « Le Clos Fayel » à aménager, d'une superficie de 3,6 ha, est situé Canly, dans l'Oise en Picardie.

Caractéristiques principales du terrain

- **Sur une pente de coteau qui se retourne et s'oriente du sud, au sud-ouest puis à l'ouest** > Implanter les parcelles à bâtir et les bâtiments en tenant compte du retournement des courbes de niveau pour mieux s'insérer dans le paysage. Notes : le terrain est à l'articulation de deux vallons qui conduisent les eaux de ruissellement vers la vallée de l'Oise au sud, l'un venant du nord et l'autre de l'est, entre les deux buttes qui domine le relief alentour. Le terrain se trouve donc à la croisée de deux coteaux, l'un orienté vers le sud et l'autre vers l'ouest. La pente qui est orienté vers le sud dans la partie sud du terrain se retourne vers l'ouest dans la partie nord du terrain, pour offrir des pentes orientées au sud-ouest en son centre.
- **Sur un terrain avec une pente transversale moyenne entre 5 et 6%** > Inscrivez les voies de circulations de façon discrète dans la pente du terrain. Notes : les circulations devront accompagner au mieux le relief en créant des terrassements horizontaux d'emprise la plus réduite possible car ce qui est le plus impactant dans une pente sont les plateformes.
- **Le long d'un axe de ruissellement des eaux pluviales matérialisé par un fossé** > Proposer une gestion des eaux pluviales à ciel ouvert et orienter le ruissellement vers le fossé en fond de vallon. Notes : fossé longitudinal de ruissellement des eaux pluviales dans le fond de vallon qui marque la limite ouest du terrain d'assiette / Fossé transversal d'écoulement des eaux pluviales qui joint le pied du talus de l'autoroute au fossé du fond de vallon.
- **Marque l'entrée sud du village sur la rue du Jeu d'Arc, RD26** > Ménager un espace de transition entre l'espace urbain et l'espace agricole en limite sud de la ZAC. Notes : cette limite se doit d'être valorisante / Espace de transition planté, d'échelle humaine de type verger / Emprise publique ou privées avec obligations réglementaires ? / Accompagne une circulation douce ou pas ? / Un axe de ruissellement ou pas ?
- **En limite de l'espace urbain et en contact avec le grand paysage** > s'intégrer harmonieusement dans l'espace agricole et dessiner une entrée du village
- **Accessible facilement aux véhicules seulement depuis la rue du Jeu d'Arc, RD26** > Faire un seul accès véhicules depuis la rue du Jeu d'Arc, RD26 et ménager un retournement en bout de terrain sur la ruelle de Pont Sainte-Maxence. Notes : l'accès depuis la rue du Jeu d'Arc, RD26, semble la seule possibilité « raisonnable » d'entrée/sortie des véhicules car l'autre voie d'accès au terrain, la ruelle de Pont Sainte-Maxence, est très étroite, bordée d'habitations à l'alignement sur rue et peu favorable à un accroissement de trafic.
- **Séparé de la rue du Jeu d'Arc, RD26, par un talus surmonté d'une haie taillée** > Rattacher la ZAC au village tant d'un point de vue fonctionnel qui doit tenir compte des circulations douces que d'un point de vue de son identification au niveau du traitement de son entrée qui doit en faciliter le repérage. Notes : la route D26 s'est insérée en léger creux et interrompt le relief

formé à la jonction des deux vallons. Le talus qui sépare la rue du Jeu d'Arc, RD26, du terrain d'emprise de la ZAC doit vraisemblablement correspondre aux déblais/remblais qui ont été nécessaires pour créer la route.

- **A proximité de l'autoroute A1 qui domine le site à l'ouest** > Créer des filtres végétaux pour atténuer l'impact visuel de la forte circulation dont un grand nombre de poids lourds. Notes : la présence d'une ligne à haute tension avec des pylônes électriques monumentaux accompagne l'autoroute A1
- **Belle vue vers le sud sur le paysage agricole vallonné et arboré** > Orienter autant que possible les perspectives et les vues depuis les espaces publics vers le sud plutôt que vers l'ouest.
- **Bordé sur la limite nord par les hangars et les installations d'un secteur d'activité** > Créer une transition paysagère entre le futur secteur d'habitat et le secteur d'activité avec l'objectif d'harmoniser les rapports d'échelle entre les différents gabarits des constructions liés à leur usage spécifique
- **Une limite Est sensible le long des jardins des fonds de parcelles moyennes** > Proposer un traitement végétal en limite Est des parcelles de la ZAC

Éléments paysagers environnants d'inspiration

- **Rues du village légèrement courbes avec des effets de perspectives intéressants** > travailler un plan masse en intégrant des sinuosités offrant une variation des perspectives et un rappel des ambiances paysagères du village.
- **De nombreuses constructions en briques** > Privilégier la brique dans les aménagements
- **Place du Jeu d'Arc triangulaire et identitaire** > créer une placette paysagère qui prend la forme d'un espace de convivialité proposant des activités ludiques et de détente
- **Présence de sente piétonne dans le village de Canly** > Proposer des itinéraires piétons alternatifs publics entre les parcelles privées
- **Présence de bosquets d'arbres et d'arbustes le long du fossé de ruissellement des eaux pluviales en fond de vallon** > Proposer des structures végétales qui ponctuent le fond de vallon et constituent un filtre visuel entre le terrain d'assiette de la ZAC et l'autoroute A1
- **Présence d'arbres en isolé** > Structurer l'espace avec des arbres identitaires favorisant le repérage et l'orientation

